PAR ANDRÉ PIETTE

Bande riveraine : une perte d'espace ?

Que rapporterait le mètre d'une bande riveraine s'il était cultivé ? Pas grand-chose, révèle un simulateur de coût développé par des conseillers agroenvironnementaux.

Vous avez aménagé des bandes riveraines le long des fossés et des cours d'eau, tel que l'exige la règlementation québécoise? La loi c'est la loi, et vous tenez à la respecter. Mais cela vous a quand même peut-être fait un petit pincement au coeur. Au prix où sont les terres, chaque mètre carré de sol doit rapporter!

Voici ce qui constituera votre prix de consolation : ce mètre de bordure ne rapporterait probablement à peu près rien. C'est ce qu'on réalise quand on met en application le simulateur de coût développé par des conseillères du Groupe Pro-Conseil et de Gestrie-Sol. Il s'agit en fait d'un programme informatique dans lequel on peut intégrer les dépenses liées à l'aménagement de la bande riveraine, les revenus de culture en moins et les dépenses de culture évitées.

Voici un cas fictif qui illustre comment fonctionne le simulateur, élaboré avec l'appui de l'agronome Cécile Tartera, du Groupe Pro-Conseil, qui en est justement l'une des conceptrices.

Un exemple réaliste

Le producteur Luc Tremblay veut aménager une bande riveraine d'un mètre dans un champ dont la superficie s'élève à 16 ha. Couvrant le pourtour complet du champ, la bande occupera au total une superficie de

0,2 ha. Le producteur compte y semer un mélange B avec son semoir à céréales muni d'une boîte à mil après y avoir donné deux coups de vibro. Durant la prochaine année, le champ sera consacré au maïs-grain planté avec un entre-rang de 0,76 cm.

Le producteur décide de ne pas prendre en compte le coût de semis de la bande riveraine, car il est faible (51 $, pour être précis) et il ne reviendra pas chaque année puisqu'il s'agit d'un plante pérenne. Par contre, il veut tenir compte du coût des différentes opérations culturales qu'il n'aura plus à pratiquer dans le mètre de la bande. Cécile Tartera précise que le simulateur se base sur les moyennes provinciales 2014 et 2015 d'entreprises membres de groupes conseils agricoles productrices de maïs-grain, de soya, de blé panifiable, de blé fourrager, de maïs-ensilage et de foin (maïs-grain : moyenne 2015 de 213 entreprises ayant au moins 20 % de leur superficie et plus de 30 ha en maïs-grain ; soya : moyenne 2014 de 268 entreprises cultivant plus de 30 ha de soya), toutes régies confondues.

Ravinement provoquant un apport de sédiments au cours d'eau. Une bande riveraine de largeur minimale aurait probablement permis de l'éviter.

Le producteur veut également prendre en compte la perte du volume de récolte. Son rendement moyen dans ce champ se situe à 10,6 tonnes de maïs-grain sec à l'hectare. Pour ce qui est du prix de vente du maïs, il applique celui en vigueur au moment du calcul, soit 214 $ la tonne.

Dans ces conditions, l'aménagement d'une bande riveraine d'un mètre sur le pourtour de ce champ de 16 ha occasionnera une perte de revenu de 472 $ pour l'année. En revanche, les dépenses baisseront de 273 $. Le coût net de la bande riveraine pour cette année en maïs monte donc à 199 $.

Pas de quoi appeler son banquier, n'est-ce pas?

Mais Luc Tremblay est bien conscient que le rendement du maïs sur le rang de bordure n'est pas aussi élevé qu'ailleurs dans le champ. N'appliquant ni fertilisant ni herbicide sur ce dernier mètre, les mauvaises herbes y pullulent et les plants sont invariablement plus courts qu'ailleurs. Le capteur de rendement de sa batteuse le lui fait d'ailleurs sentir quand il récolte les huit derniers rangs. Alors, il refait ses calculs en supposant que le rendement est inférieur de 10 %, ce qui le ramène à 9,5 t/ha. Dans ces conditions, la perte de revenu diminue à 421 $ et le coût net de la bande revient à 148 $.

Luc Tremblay a encore une hésitation, car il ne peut s'empêcher de soupçonner que la baisse de rendement du dernier rang est peut-être bien plus forte que 10 %. Alors, il décide de refaire la simulation sur la base d'un rendement inférieur de 30 %, ce qui correspond à 7,4 t/ha. Résultat : le coût net de la bande n'est plus que de 55 $. Ce qui revient à dire que la bande ne coûte prati-

Pour aller plus loin

Vous aimeriez valoriser mieux vos bandes riveraines qu'en y cultivant simplement des espèces fourragères pérennes? L'une des meilleures sources d'inspiration disponibles est le guide *À chacun sa bande*, produit par le club agroenvironnemental Gestrie-Sol. Très imagé et intégrant des témoignages de producteurs, ce guide décrit sept types d'aménagements de bandes riveraines. On peut y avoir accès par le biais du site web Agri-Réseau. De plus, pour quiconque souhaiterait visiter des aménagements, le guide fournit les coordonnées GPS d'endroits où ils ont été réalisés.

Évidemment, les aménagements intégrant des arbres, des arbustes ou d'autres espèces favorables à la biodiversité entraînent des coûts. Sur ce plan, diverses options s'offrent aux producteurs recherchant un appui.

La plus connue est le Volet I du programme Prime-Vert. Les projets individuels sont éligibles à une subvention couvrant de 70 % à 90 % des coûts admissibles, jusqu'à un maximum de 40 000 $ par entreprise pour la durée du programme. Le site web du MAPAQ en détaille les modalités.

Il existe par ailleurs certains programmes de soutien financier de portée régionale. En Montérégie, par exemple, la Fédération de l'UPA a formé un partenariat avec ALUS Canada, une fondation à but non lucratif. Le programme ALUS Montérégie offre une compensation financière à l'hectare pour la surface cultivable perdue pendant cinq ans pour des aménagements allant au-delà du minimum réglementaire.

Dans le même esprit, la MRC Haute-Yamaska et la ville de Granby financent les aménagements lorsque le Prime-Vert ne s'applique pas ou que la limite de subvention a été atteinte. « La ville de Granby est impliquée déjà depuis plusieurs années dans le financement des bandes riveraines de la région, par le biais de son programme de subvention pour réduire la pollution diffuse d'origine agricole », indique la conseillère Laurianne Levert-Gauthier, du club Gestrie-Sol.

quement rien. «Surtout si l'érosion mange la berge», ajoute Cécile Tartera.

Luc Tremblay en sait maintenant assez pour tirer ses conclusions. S'il se donnait la peine de faire un exercice semblable pour le soya, il arriverait au même constat. À plein rendement, soit à 2,6 t/ha, le coût net d'une bande d'un mètre sur le pourtour d'un champ de 16 ha monte à 158$. Avec un rendement inférieur de 30%, il n'est plus que de 66$.

Pour mettre les choses en perspective, il faut se rappeler qu'avec un rendement de 2,6 t/ha et une tonne de soya à 543$ (la moyenne provinciale pour les soyas IP et RR en 2014), ce champ procure une marge sur charges variables (revenu brut - charges variables) de 774,57$/ha, donc 12393,12$ pour le champ de 16 ha. «Cela correspond à une baisse de revenu de 0,5%», souligne la conseillère.

Cécile Tartera, agronome et conceptrice du programme informatique qui simule le coût d'une bande riveraine.

Celle-ci indique que le simulateur sera mis à la disposition de l'ensemble des clubs agroenvironnementaux. Par le biais d'un conseiller, tout producteur pourra donc en tirer profit pour évaluer sa situation particulière.

André Piette est un journaliste indépendant spécialisé en agriculture et en agroalimentaire.

PRESSEZ DES RABAI$

ÉPARGNEZ JUSQU'À 4500$ SUR MODÈLES FB/VB • ÉPARGNEZ JUSQU'À 9000$ SUR MODÈLES VBP

KUHN

Procurez-vous une presse à balles rondes neuve VB KUHN et réduisez son prix grâce au coupon « Pressez Des Rabais »!

Visitez notre site Internet ou votre concessionnaire local pour plus de détails et pour recevoir votre coupon.

L'offre prend fin le 31 mai 2019

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com

Agritibi R. H.
Amos

Machinerie JNG Thériault
Amqui

Centre Agricole
Coaticook
Neuville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice
Wotton

Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye
Marieville
Shefford
St-Clet
Upton
Victoriaville

Les Équipements Colpron
Huntingdon
Sainte-Martine

Les Entreprises R. Raymond
Kiamika

Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

J. René Lafond
Mirabel

Machineries Horticoles d'Abitibi
Poularies

Machineries Nordtrac
Saint-Barthélemy
Saint-Roch-de-l'Achigan

ServiceAgro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal

Services Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce

Machinerie de Ferme Kuhn inc.
Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380